

Le Livre blanc de la jeunesse française pour la biodiversité

POURQUOI ?

La France accueille en juin 2020 le Congrès mondial de la nature de l'UICN qui est organisé tous les 4 ans. C'est l'occasion d'une grande mobilisation sur l'enjeu de la préservation de la nature. Ce congrès préfigure et appuie les négociations politiques qui auront lieu en décembre 2020 en Chine à la COP15 de la Convention sur la diversité biologique (CDB).

Le Livre blanc de la jeunesse :

- offre l'opportunité d'une mobilisation des établissements scolaires (collège et lycée) à l'échelle nationale
- donne la parole à la jeunesse et le moyen de faire reconnaître l'engagement de cette jeunesse pour la biodiversité
- porte cette parole au Congrès mondial de la nature
- constitue un recueil de propositions disponibles à l'ensemble de la communauté éducative et plus largement à tout public
- encourage et impulse, à l'échelle nationale, des initiatives d'action en faveur de la préservation de la biodiversité.

QUI ?

Tous les établissements scolaires du second degré et les cycle 3 des écoles de France.

Il faut que la motion soit portée par un collectif qui doit être précisé dans le formulaire de la motion.

Un même collectif peut formuler plusieurs motions (chaque motion concerne un thème)

COMMENT ?

En proposant des motions :

La rédaction de ces motions suit les règles simplifiées des procédures du CMN (cf. Abrégé des règles de procédures, vous avez un formulaire en ligne qui vous guide pour rédiger vos motions)

- Chaque motion ne doit concerner que l'un des 7 thèmes du Congrès

Pour le contenu de la motion :

- on doit s'informer et chercher à comprendre les enjeux de la préservation de la biodiversité
- on réfléchit aux enjeux globaux, mais aussi aux problématiques qui concernent notre environnement proche
- on discute au sein du groupe pour choisir le sujet prioritaire de la motion qu'on souhaite défendre
- on décide de l'échelle de l'action proposée dans la motion et donc de l'instance à qui elle doit s'adresser (aux états, aux gouvernements, à la communauté internationale ou bien au maire, au président de communauté de communes, au département, à la région, etc.)

Enfin on rédige la motion et on la saisit dans le formulaire à l'adresse suivante :

<http://ppe.orion.education.fr/aix-marseille/itw/answer/s/v3xtsupkji/k/LivreBlancJeunesse>

Une annexe explicative peut être jointe au formulaire de saisie

RESSOURCES

- page web descriptive de l'opération :

<http://www.ac-aix-marseille.fr/cid148161/livre-blanc-de-la-jeunesse-pour-la-biodiversite.html>

- plateforme nationale d'échange et de ressources : (liens vers les partenaires locaux d'aides à la rédaction des motions, ressources pédagogiques, forum national d'échange, Boîte à idées, exemples de motions de l'UICN, , etc.)

Accès en auto-inscription : https://magistere.education.fr/local/magistere_offers/index.php?v=formation#offer=3551&source=hub

- visioconférences nationales sur la biodiversité sur la chaîne YouTube « Le rendez-vous des sciences » :

https://www.youtube.com/channel/UC7IEhH_urluWZfAHfN97nhw

CALENDRIER

Déc./2019 : communication aux établissements du kit d'accompagnement et de procédures

15/01/20 : ouverture du site d'enregistrement des motions

30/04/20 : clôture des dépôts des motions

20/05/20 : publication de la compilation de toutes les motions (date du début de la Fête de la nature)

13/06/20 : Présentation de la synthèse des motions au Forum et au Pavillon de France du CMN de l'UICN 2020

contact : jean.strajnic@ac-aix-marseille.fr



PARTENAIRES DU LIVRE BLANC

